

Intitulé de l'épreuve : QUESTIONS INTERNATIONALES

Nombre de copies : 1/3

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

DUE/RELEX

5 septembre 2023

A/s : Entretien de la ministre avec M. Josep. BORRELL, Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Vice-président de la Commission européenne : souveraineté européenne.

Principaux messages :

- Défense : accélérer les travaux sur les acquisitions en commun et le renforcement de la base industrielle et technologique de défense européenne ; réaffirmer notre soutien à un réabondement pérenne de la Facilité européenne de paix pour soutenir l'Ukraine mais également le reste du voisinage ;
- Énergie : saluer la réduction des approvisionnements en pétrole et gaz russes et appeler à accélérer la réforme du marché européen de l'électricité en soulignant le rôle joué par le nucléaire dans l'atteinte de la souveraineté énergétique ;
- Économie : souligner l'urgence de l'adoption du Net Zero Industry Act et la nécessité de doter l'Union européenne d'une politique européenne industrielle ambitieuse, exprimer notre soutien à la stratégie de sécurité économique proposée par la présidente Udoen Leyen ;
- Santé : appeler à entamer la réflexion sur un Critical Medicines Act pour favoriser la relocalisation de médicaments critiques.

N°

1/10

Éléments de langage:

* Cher José, je me réjouis de te retrouver pour faire un point d'étape sur l'agenda de souveraineté européenne. L'agenda de Bruxelles décide par les chefs d'État et de gouvernement en mars 2022 constitue notre feuille de route dans ses trois dimensions: défense, énergie, économie. Je souhaiterais également évoquer avec toi le volet sanitaire.

Défense

* Sur le volet sécuritaire, notre priorité reste bien entendu le soutien à l'Ukraine, où se joue une partie de la souveraineté de notre Europe. Nous devons intensifier notre soutien à l'armée ukrainienne et répondre à ses besoins de formation, via la mission européenne d'assistance militaire (EUMAM Ukraine) mais également progresser sur l'objectif de fourniture d'un million de munitions d'artillerie et de missiles réaffirmé lors du dernier Conseil européen. Je souhaite également que l'UE peigne, au Conseil ou au COP5, entamer la réflexion sur la fourniture de garanties de sécurité à l'Ukraine, sans préjudice des discussions en cours au sein de l'OTAN. La France est prête à y pousser toute sa part.

* Mais nous devons également accélérer sur le renforcement de nos capacités de défense et ainsi consolider notre autonomie stratégique:

→ En rehaussant nos dépenses de défense au niveau national: la France a montré la voie via l'adoption d'une nouvelle loi de programmation militaire, qui doublera nos dépenses de défense en cinq ans;

→ En consolidant notre base industrielle et technologique de défense européenne (BITDE) au travers du Fonds européen de défense (FEDEF) et du mécanisme d'acquisitions conjoints (EDIRPA) sur le court et le long termes. Les discussions au Parlement et au Conseil doivent rapidement aboutir. Nous devons également avancer sur le programme européen d'investissement proposé par la Commission;

→ En mettant en œuvre notre stratégie de cybersécurité: en complément des textes sur les infrastructures critiques, la législation proposée par la Commission sur la cybersécurité va dans le bon sens.

* Enfin, nous devons accentuer la dimension partenariale de notre appareil.

À cet égard, je me réjouis de la hausse du plafond de dépense de la Facilité européenne de paix (FEP). Nous devons exploiter au mieux la révision du cadre financier pluriannuel (CFP) pour procéder une hausse pérenne et substantielle des moyens de la FEP, afin de poursuivre notre soutien à l'Ukraine mais également dégager des marges supplémentaires pour soutenir la Moldavie et la Géorgie, sans oublier le voisinage sud face à la résurgence de la menace djihadiste.

* [En réaction] nous ne sommes pas favorables à des règles contraignantes au niveau européen en matière d'exportation d'armes, sujet qui relève à notre sens de prérogatives régaliennes.

Énergie :

* Sur le plan énergétique, l'UE a enregistré des progrès importants dans la réduction des importations de gaz et de pétrole russes conformément aux engagements pris à Douvilles, et je m'en félicite. Comme ses partenaires européens, la France a emmagasiné des réserves en prévision des prochains mois, et nos réserves de gaz sont prêtes à affronter l'hiver prochain.

* Mais nous devons aller plus loin encore, en :

- > Exploitant pleinement le mécanisme d'achat commun ("Aggregate EU") via la plateforme énergétique de l'UE en tirant un retour d'expérience de l'hiver 2022-23;
- > Développant le marché européen de l'hydrogène vert, qui doit prendre en compte toutes les énergies décarbonées, et en accélérant sur le projet de banque européenne de l'hydrogène annoncée par la présidente de la Commission dans son discours sur l'état de l'Union;
- > Simplifiant plus avant les procédures de déploiement des énergies renouvelables dans l'UE; à cet égard, le projet de règlement Net Zero Industry Act propose des pistes intéressantes et constitue une bonne base de travail;
- > Réformant le marché européen de l'électricité: il s'agit d'une priorité majeure pour la France. L'Arenth a montré ses limites dans le contexte actuel, et le prix de l'électricité ne peut plus être tributaire du prix du gaz. C'est un enjeu d'acceptabilité publique pour nos concitoyens.

* Je souhaite également re redire que la France ne tolérera aucune remise en cause du rôle de l'énergie nucléaire, qui est au cœur du modèle énergétique français et donc de notre souveraineté. Nous sommes convaincus du rôle de l'énergie nucléaire pour atteindre l'objectif de neutralité climatique en 2050, l'Alliance du nucléaire, portée par ma collègue Agnès Pannier-Runacher, démontre que de nombreux États-membres partagent notre conviction.

Economie:

* Sur le volet économique, des progrès importants ont été réalisés ces dernières années, souvent ~~sur~~ impulsion de la France: je pense à l'instrument d'arbitrage, à l'instrument sur le filtrage des investissements, l'instrument sur les marchés publics ou encore le règlement sur les subventions étrangères.

* La stratégie de sécurité économique présentée par la Commission en juin 2023 constitue une nouvelle étape pour que l'UE sorte de la naïveté, et nous soutenons pleinement sa mise en œuvre dans les plus brefs délais afin d'aboutir à une plus grande réciprocité entre ~~les~~ l'UE et ses partenaires. Nous attachons en particulier de l'importance au soutien prêté à la recherche et développement dans le domaine des biens à double usage et à la mise en place d'une liste des technologies critiques pour la sécurité économique.

* En complément de cette stratégie, la France se retrouve pleinement dans l'approche de la présidente de la Commission à l'égard de la Chine, telle qu'elle l'a présentée en avril dernier: nous sommes favorables à la réduction des risques mais nous déplorons le découplage. Nous sommes également attachés au triptyque de mars 2019 ("partenaire, concurrent, rival systémique") qui reste pour nous pleinement d'actualité.

* Mais nous devons aller plus loin et doter l'UE d'une véritable politique industrielle afin d'être en capacité de répondre à l'Inflation Reduction Act (IRA) américain et à préparer l'Europe aux technologies numériques de demain (IA, technologies quantiques...)

→ Le Net Zero Industry Act (NZIA) présenté par la Commission constitue une réponse bienvenue à l'IRA et doit nous permettre de regagner en souveraineté tout en atteignant la neutralité carbone d'ici à 2050. Ces deux objectifs ne sont pas incompatibles: au contraire, s'appuyer

Intitulé de l'épreuve : QUESTIONS INTERNATIONALES

Nombre de copies : 2/3

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

sur des technologies chinoises ou américaines nous mettrait en danger en conduisant à des pertes d'emplois et à la perte de notre autonomie décisionnelle.

→ Le Critical Raw Materials Act porté par Thierry Breton est également une priorité pour nous et je me félicite que le Conseil ait rebattu l'ambition du projet de la Commission s'agissant de la part des matières premières recyclées et transformées dans l'Union avant les traités.

→ Le CRIPS Act, qui doit permettre à l'UE de passer à 20% des parts de marché d'ici à 2030 a déjà produit des premiers effets comme l'installation de l'usine TSMC à Dreux ; je m'en félicite.

* Pour ces différents textes, la France continuera à appuyer la présidence espagnole du Conseil afin de parvenir à un accord d'ici la fin de l'année tout en maintenant le niveau d'ambition. J'espère continuer à pousser mon soutien actif au sein du collège des commissaires.

* La France souhaite également que les règles pour les propriétés intellectuelles d'intérêt européen commun (PIIEC) soient assorties, et que le Fonds de souveraineté européen destiné à soutenir l'investissement dans des secteurs stratégiques puisse être présenté par la Commission dans les plus brefs délais. Nous devons également travailler à l'émergence de champions européens de l'intelligence artificielle (IA) et définir des règles communes en la matière. Le Président de la République s'entreprendra dans les prochains jours avec le chancelier Scholz à ce sujet. Qu'en est-il des intentions de la Commission sur ces différentes thématiques ?

* [En réaction, sur les accords commerciaux:] la France n'est pas opposée par principe à la signature d'accords de libre échange (ALE). Nous

N°

5/110

soutenons toutefois une approche exigeante fondée sur des normes ambitieuses, sur le modèle de l'accord de nouvelle génération conclu récemment avec la Nouvelle-Zélande, qui comprend une clause essentielle sur l'accord de Paris; c'est l'approche que nous soutenons dans les négociations en cours avec l'Australie, l'Inde ou l'Indonésie; en revanche, même si je connais ton attachement à un accord avec le Japon, à ce stade le compte n'y est pas en matière de durabilité.

Yanké:

* Je souhaitais également te dire un mot du volet sanitaire: là aussi, des progrès ont été enregistrés avec la mise en place d'HERA, le projet de paquet pharmaceutique présenté par la Commission ou encore les dispositifs d'acquisition comme décidés au moment de la pandémie de COVID-19.

* Mais nous devons aller plus loin en travaillant activement à la relocalisation de la production d'une liste identifiée de médicaments critiques, et ainsi sécuriser les chaînes d'approvisionnement des principes actifs au niveau européen, tout en préservant un niveau élevé de protection de la propriété intellectuelle pour stimuler l'innovation. La France est ainsi favorable à l'adoption d'un Critical Medicines Act tel que proposé par la Belgique qui recouvrirait ces différentes dimensions. Tes équipes te transmettront très prochainement un non-papier en ce sens.

Éléments de contexte:

Conséquences de la pandémie de COVID-19 et de la guerre en Ukraine

La pandémie de COVID-19 et la guerre d'agression déclenchée par la Russie contre l'Ukraine le 24 février 2022 ont mis au jour les dépendances de l'Union européenne à l'égard d'acteurs tiers dans différents domaines: sanitaire, énergétique mais également économique, s'agissant des technologies critiques, réduisant les options stratégiques de l'Europe et mettant

en danger à la fois nos économies et nos citoyens. ainsi, l'UE importe 98% des terres rares, 93% du magnésium et 97% de son lithium de Chine. Les risques, et la criticité des approvisionnements stratégiques pour atteindre la neutralité climatique en 2050 (les approvisionnements de l'UE en lithium devraient être multipliés par 17 à l'horizon 2050) incitent à développer au niveau européen une approche globale de la souveraineté, de sorte à réduire les risques et à promouvoir son avance technologique dans les secteurs critiques tout en assurant son autonomie stratégique. En parallèle, l'Inflation Reduction Act (IRA) décidé par l'administration Biden et promulgué le 16 août 2022 prévoit 370 milliards de dollars de soutien à la politique industrielle via des crédits, créant des difficultés pour les opérateurs européens du fait de l'obligation d'acheter américain et des allègements fiscaux susceptibles d'encourager les délocalisations.

Agenda de Versailles

Adopté moins d'un mois après le début de l'agression russe contre l'Ukraine sur impulsion du Président de la République et sous Présidence française du Conseil de l'Union européenne, l'Agenda de Versailles comprend trois dimensions prioritaires: i) le renforcement de nos capacités de défense; ii) la réduction de notre dépendance énergétique; iii) la construction d'une base économique plus solide. Il constitue à cet égard une feuille de route visant à "prendre de nouvelles mesures décisives en vue de contraindre notre souveraineté européenne, de réduire notre dépendance et d'élaborer un nouveau modèle de croissance et d'investissement pour 2030". Le Conseil européen est chargé du suivi de sa mise en œuvre.

Capacités de défense.

Sur le volet défense, la Commission a récemment proposé plusieurs instruments visant à renforcer l'industrie européenne de la défense au moyen d'acquisitions conjointes, sur le court et moyen terme, sur lesquels le Conseil et le Parlement débattent actuellement. En parallèle, le Conseil a trouvé en juin 2023 un accord sur la livraison à l'Ukraine de munitions sol-sol et de munitions d'artillerie à hauteur d'un million d'obus au cours des douze prochains mois. Toutes ces mesures doivent permettre de renforcer la base industrielle et technologique

de défense européenne (BTFE), tout comme le Fonds européen de défense financé à hauteur de 7,9 Mds € sur le CFP 2021-27 et qui doit "réduire la fragmentation des capacités de défense de l'UE, renforcer la compétitivité de l'industrie de défense de l'UE et l'interopérabilité des produits et des technologies" (règlement (UE) 2021/697).

Sur le plan externe, la Facilité européenne de paix, qui finance les coûts communs des missions et opérations de PSDC ainsi que des réseaux d'assistance en faveur de pays tiers, a vu son montant, initialement prévu à 5,69 Mds €, rehaussé à deux reprises, dernièrement le 23 mars 2023 pour le porter à 7,97 Mds €.

Réduction des dépendances énergétiques à la Russie

L'Union européenne a, ces derniers mois, drastiquement réduit ses importations de gaz et de pétrole (brut et raffiné) en provenance de Russie tout en garantissant la sécurité des approvisionnements en prévision de l'hiver 2023-24. La Commission a en outre déployé un mécanisme d'achat commun (Aggregate EU) par l'intermédiaire de la plateforme énergétique de l'UE.

Le prochain chantier important concerne la réforme du marché intérieur de l'électricité, dont l'adoption est attendue à la fin de l'année 2023 et qui doit permettre de décorrérer les prix de l'électricité pour les acheteurs de ceux du gaz (Avant), dispositif défavorable au mix énergétique français peu carboné reposant essentiellement sur l'énergie nucléaire.

En parallèle, l'agenda de Bruxelles doit permettre de faciliter la diversification des approvisionnements en développant les énergies alternatives (importation de GNL, hydrogène décarboné, biogaz) et en simplifiant les procédures d'autorisation de déploiement des projets d'énergies renouvelables dans les Etats membres, une demande portée par la France.

Base économique (sécurité économique, politique industrielle)

S'agissant des mesures visant à obtenir une plus grande réciprocity dans les échanges commerciaux, de nombreuses initiatives, portées par le Président de la République dans son discours de la Sorbonne en 2017, ont abouti, dont certaines sous présidence française du Conseil: filtrage des investissements étrangers, instrument sur les marchés publics, instrument sur les subventions étranger.

Intitulé de l'épreuve : QUESTIONS INTERNATIONALES

Nombre de copies : 3/3

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

-gères, instrument anticorruption notamment. Avec le soutien de la France, la Commission a proposé de nouvelles mesures détaillées dans sa stratégie de sécurité économique publiée en juin 2023 : celle-ci repose sur trois piliers (promouvoir notre propre compétitivité en renforçant la résilience de notre économie ; nous protéger contre les risques de sécurité économique ; conclure des partenariats avec des pays qui partagent nos préoccupations). Plusieurs mesures concrètes sont envisagées : élaboration d'une liste des technologies critiques pour la sécurité économique ; engagement d'un dialogue avec le secteur privé ; réexamen du règlement sur les flux de des investissements étrangers, soutien à la recherche dans le domaine des technologies à double usage ; initiative sur les investissements étrangers.

Toutefois, face aux appels à doter l'UE d'une véritable politique industrielle et en réponse à l'IRA américain, la Commission européenne a présenté en mars 2023 un projet de règlement pour une industrie zéro net (NZIA) visant à produire au moins 40% des technologies propres dont nous avons besoin pour la transition écologique en Europe, et qui doit également associer les règles de déploiement des projets d'énergie renouvelable dans l'UE. Le Conseil européen a appelé en juin 2023 les législateurs à trouver un accord sur le NZIA avant la fin du cycle législatif actuel. En parallèle, le Critical Raw Materials Act doit permettre de garantir l'approvisionnement en matières premières critiques pour réussir la double transition énergétique et numérique en rehaussant la part extraite, transformée, recyclée dans l'UE et en réduisant les dépendances à l'égard d'un seul pays tiers pour une matière première critique donnée. Ce projet de règlement est actuellement au stade des négociations. Enfin, l'UE a également adopté un règlement sur les semi-conducteurs (CHIPS Act) qui doit permettre de garantir la production de 20% des semi-conducteurs dans l'UE.

N°

9.1.10

à l'horizon 2030./.



Lined writing area consisting of 25 horizontal lines.

N°
151...

Lined writing area with horizontal lines.

N°
121...